

## Le 2<sup>ème</sup> Plan National Santé Environnement

Le 1<sup>er</sup> plan national (2004 – 2008) a permis de mettre la thématique santé-environnement au cœur de la société.

Le 2<sup>ème</sup> plan (2009 - 2013) s'articule autour de deux axes clés :

- 1 La réduction des expositions responsables de pathologies à fort impact sur la santé
- 2 La réduction des inégalités environnementales liées à l'âge, à l'état de santé de chacun, au contexte socio-économique ou à la zone géographique d'habitation

Organisées conjointement par le Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, et le Ministère des Affaires Sociales et de la Santé, les premières Rencontres Nationales Santé Environnement se sont déroulées à Lyon les 3 et 4 juin 2013. Ces journées avaient pour ambition de mettre en valeur les initiatives portées localement dans le cadre des plans régionaux santé environnement (PRSE), en vue de les mutualiser et de dégager des pistes pour l'avenir.

Plus de 250 acteurs régionaux ou nationaux ont répondu présent et ont contribué à la réussite de ces journées. Elles ont permis de dégager des idées fortes pour orienter les futurs travaux en santé environnement menés au niveau national. En voici quelques exemples :

- Renforcement des liens entre les instances nationales et régionales d'élaboration et de suivi des plans en santé environnement
- Implication des collectivités le plus en amont possible
- Importance de certains domaines : recherche scientifique et formation notamment
- Extension de la dimension interministérielle avec les domaines de l'agriculture/alimentation et du travail afin d'avoir une réflexion globale

[www.developpement-durable.gouv.fr/Rencontres-nationales-sante.html](http://www.developpement-durable.gouv.fr/Rencontres-nationales-sante.html)

Le Plan National Santé Environnement (PNSE) est un plan qui, conformément au Code de santé publique, doit être renouvelé tous les cinq ans. Le PNSE 2 a été adopté pour la période 2009-2013.

[www.developpement-durable.gouv.fr/PNSE2-2009-2013.html](http://www.developpement-durable.gouv.fr/PNSE2-2009-2013.html)

### Il s'agit désormais d'élaborer le PNSE 3.

Deux évaluations ont été menées en parallèle sur le PNSE2. Les principaux enseignements dégagés de l'évaluation du PNSE2 résident dans la nécessité d'un plan stratégique, recentré et simplifié, aux priorités fondées, quand c'est possible, sur une évaluation du risque sanitaire et une évaluation économique.

Le gouvernement propose de retenir les priorités transversales suivantes pour l'élaboration du PNSE 3.

**Axe 1 :** prévention générale et collective,

**Axe 2 :** prévention individuelle et ciblée,

**Axe 3 :** lutter contre les inégalités environnementales territoriales de santé,

**Axe 4 :** renforcer la dynamique en santé-environnement dans les territoires.

# Quelques actions phares de 2013

## 1 Air extérieur et vivre dehors



Les actions de sensibilisation dans le cadre de la lutte contre la prolifération de l'ambrosie se poursuivent. Une journée de l'ambrosie s'est tenue le 25 juin à La Couronne afin de sensibiliser les élus, les responsables professionnels de l'agriculture, les acteurs de santé, les services déconcentrés et décentralisés de l'État aussi que le grand public. Un autre temps d'échanges a eu lieu lors de la conférence



« Ambrosies et allergies dans l'ouest de la France : enjeux et perspectives » donnée par l'Observatoire National des Ambrosies (INRA [1]) le 5 septembre à La Couronne (Charente).

[1] Institut national de la recherche agronomique

## 2 Espaces intérieurs et lieux de vie

L'Ireps [1], la Mutualité Française, les Petits Débrouillards et la Bêta Pi en partenariat avec l'ARS [2], la Dreéal [3] et le Rectorat ont édité un guide « La qualité de l'air et ma santé » à destination des enseignants de cycle 2 et 3. Ce guide propose des pistes pour sensibiliser les enfants à la promotion de la santé et aux risques liés à la pollution de l'environnement. De même, une série de fiches techniques à destination des élus, des professionnels des écoles, des crèches et des centres de loisirs et des parents d'élèves a été largement diffusée en région

[1] Instance Régionale de l'Éducation et Promotion de la Santé

[2] Agence Régionale de Santé

[3] Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

[www.educationsante-pch.org/sortie-du-guide-pedagogique-la-qualite-de-lair-et-ma-sante-en-poitou-charentes-et-du-concours-daffiche](http://www.educationsante-pch.org/sortie-du-guide-pedagogique-la-qualite-de-lair-et-ma-sante-en-poitou-charentes-et-du-concours-daffiche)



## 3 Eau, source de vie



Une journée dédiée aux préconisations pour les eaux de pluie et forages privés dans les habitations, a permis de diffuser une plaquette, un guide et une vidéo afin de protéger les réseaux d'eau potable, par une sensibilisation des utilisateurs aux travers de messages responsabilisants et positifs.

Ils sont disponibles à l'adresse suivante :

[www.infos-retourdeau-poitou-charentes.com](http://www.infos-retourdeau-poitou-charentes.com)



## 4 Vivre mieux : maîtrise des nuisances et pollutions

### Programme Recherche et Réduction de Substances Dangereuses dans l'Eau

Afin d'améliorer la qualité du milieu aquatique et de garantir la santé des populations, l'action vise à réduire les rejets toxiques dans l'eau en provenance des installations classées pour la protection de l'environnement.

À ce jour, 123 arrêtés préfectoraux ont imposé la mise en place d'une surveillance initiale des substances dangereuses liées à l'activité du site considéré. L'examen des rapports de surveillance initiale par l'inspection donne lieu, soit à l'abandon de la surveillance, soit à la poursuite d'une surveillance pérenne, avec si besoin, la remise d'un programme d'actions.



## 5 Information et formation : faire vivre le PRSE2



Le colloque régional santé environnement a accueilli 132 participants, le 31 janvier 2014 à Poitiers.

Les objectifs de cette journée étaient d'engager une réflexion régionale sur les différentes approches de l'éducation en santé environnement, de cerner, d'impulser de futures collaborations entre les différents acteurs, et d'apporter une meilleure cohésion dans leurs actions.

Les présentations, débats et échanges de la journée ont permis de dégager des idées à poursuivre :

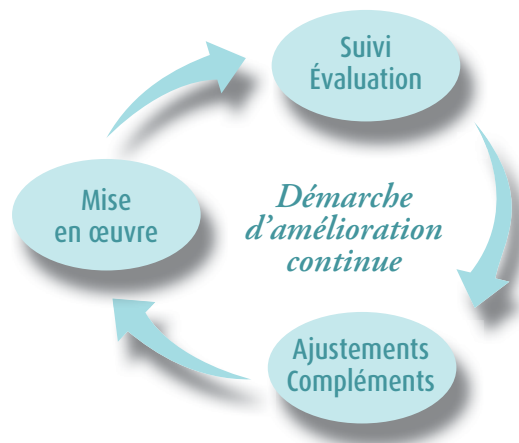
- Créer un répertoire commun des acteurs, des ressources, des partenaires, des projets et des pratiques,
- Réaliser une formation des acteurs à l'éducation pour la santé et à l'environnement,
- Pouvoir continuer à partager les expériences en santé environnement par territoire, se rapprocher des réseaux de santé.





► Une élaboration, une mise en œuvre et un suivi impliquant les 5 collèges

(État; collectivités; associations; employeurs et organismes professionnels; salariés et société civile)



- Mise en œuvre des actions par des pilotes identifiés :
- sur la base de fiches-actions définies
  - avec l'appui d'acteurs associés dans le cadre d'un comité de pilotage,
  - avec des outils d'échange et de suivi : plateforme collaborative et revue de projet régulière
  - avec des indicateurs de suivi
  - avec des financements croisés de différents acteurs

Mise à disposition d'une plateforme collaborative auprès des acteurs du PRSE 2 :  
 Cette plateforme d'échanges permet de déposer et de consulter des documents liés à la mise en œuvre des actions opérationnelles (comptes rendus de réunions, contacts, présentations, articles, avancement des travaux, etc).

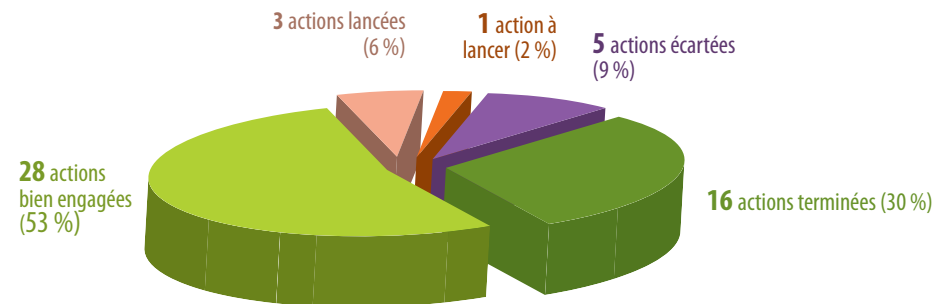
Les acteurs du PRSE2

SGAR, ARS, DREAL, DIRECCTE, DRAAF, DDT(M), Rectorat, Universités, ADEME, Conseil régional, Conseils généraux, Collectivités, CESER, BRGM, Agences de l'eau, Atmo Poitou-Charentes, INRA, Hydrogéologues agréés, MSA, Mutualité Française, Industriels, Fédération Française du Bâtiment, CAPEB, Chambres d'agriculture, SCHS, IREPS, Laboratoires agréés pour le contrôle sanitaire des eaux, PACT, Fédération de pêche, Associations de protection de l'environnement départementales et régionales, Mutualités, CIRE, FREDON, Cellule régionale Re-Resources, IFREE, ORE, MEDEF, Syndicats...



2<sup>e</sup> Plan régional Santé Environnement POITOU-CHARENTES

► État d'avancement des actions opérationnelles



Le 2<sup>ème</sup> Plan Régional Santé Environnement

Le PRSE 2 de Poitou-Charentes entame sa dernière année de mise en œuvre en 2014. Cette année est aussi celle du lancement de son évaluation, qui devra associer le plus largement les acteurs locaux.

Cette évaluation permettra de mettre en évidence les pistes d'amélioration, les idées nouvelles et les thématiques qui nourriront l'élaboration d'un PRSE 3.

En savoir plus

[www.poitou-charentes.developpement-durable.gouv.fr/plan-regional-sante-environnement-r244.html](http://www.poitou-charentes.developpement-durable.gouv.fr/plan-regional-sante-environnement-r244.html)

[www.ars.poitou-charentes.sante.fr/Second-Plan-Regional-Sante-Env.103282.0.html](http://www.ars.poitou-charentes.sante.fr/Second-Plan-Regional-Sante-Env.103282.0.html)

[www.poitou-charentes.gouv.fr/contenu/1/154/plan-regional-sante-environnement](http://www.poitou-charentes.gouv.fr/contenu/1/154/plan-regional-sante-environnement)



Février 2014 - Impression DREAL Poitou-Charentes

2<sup>e</sup> Plan régional Santé Environnement 2011 > 2014

POITOU-CHARENTES

espaces intérieurs et lieux de vie

air extérieur et vivre dehors

eau source de vie

vivre mieux maîtrise des nuisances et pollutions

informer et former : faire vivre le PRSE2



[www.poitou-charentes.developpement-durable.gouv.fr](http://www.poitou-charentes.developpement-durable.gouv.fr)  
[www.ars.poitou-charentes.sante.fr](http://www.ars.poitou-charentes.sante.fr)  
[www.poitou-charentes.gouv.fr](http://www.poitou-charentes.gouv.fr)

